Canadian Alliance of Regulatory Bodies of Traditional Chinese Medicine Practitioners and Acupuncturists

Politique de confidentialité

Titre de la politique	Politique de confidentialité
Type	Général
Date d'entrée en vigueur	11 janvier 2021
Date de la prochaine révision	Janvier 2022
Public cible	Les candidats, le public, les membres de l'ACOR-PMTCA, le personnel de l'ACOR-PMTCA

1. Objet

L'Alliance canadienne des organismes de règlementation des praticiens de la médecine traditionnelle chinoise et des acupuncteurs (« ACOR-PMTCA ») reconnaît l'importance de la confidentialité et le caractère sensible des renseignements personnels.

En tant qu'organisme responsable d'administrer les examens d'admission des candidats à la profession (les « candidats »), l'ACOR-PMTCA reconnaît son obligation de répondre aux exigences d'un certain nombre d'intervenants tout en s'assurant d'identifier et de protéger les renseignements confidentiels. L'ACOR-PMTCA s'engage à protéger tous les renseignements confidentiels en sa possession.

La présente politique définit l'engagement de l'ACOR-PMTCA en matière de confidentialité et les mesures prises pour assurer la protection et la confidentialité des renseignements personnels qu'elle collecte. L'ACOR-PMTCA dispense une formation à son personnel relativement à la présente politique et aux pratiques associées.

2. Renseignements personnels

Les « renseignements personnels » sont des informations en la possession de l'ACOR-PMTCA concernant un individu identifiable, tel qu'un candidat, un intervenant, un membre du public ou un employé. Les renseignements personnels comprennent des renseignements tels que les informations relatives au compte d'un individu, les dossiers d'évaluation et les dossiers d'emploi.

Les renseignements personnels sont régis par certaines lois fédérales, la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE) et, dans

certains cas, par les lois provinciales sur la protection de la vie privée, auxquelles l'ACOR-PMTCA se conforme.

L'ACOR-PMTCA est responsable des renseignements personnels sous sa garde et son contrôle. L'ACOR-PMTCA a désigné au sein de son organisation un agent de la protection de la vie privée (le directeur exécutif) qui est responsable de l'application de la politique, des enquêtes sur les violations potentielles des principes de confidentialité, du signalement en cas de violation et de la conformité à la législation applicable. Lorsque l'ACOR-PMTCA fait appel aux services d'une tierce partie, l'ACOR-PMTCA prend des mesures pour assurer la conformité de la tierce partie à la présente politique en ce qui concerne les services fournis.

3. Consentement

Sauf disposition contraire de la législation applicable, l'ACOR-PMTCA ne recueille, utilise ou communique des renseignements personnels au sujet d'une personne qu'avec le consentement de cette dernière.

Lors de l'obtention du consentement, l'ACOR-PMTCA s'assure d'informer la personne concernée des fins auxquelles les renseignements personnels sont recueillis et n'utilise ou ne communique ces renseignements personnels que pour réaliser raisonnablement ces fins. L'ACOR-PMTCA n'exige pas d'une personne, pour le motif que l'ACOR-PMTCA fournit un bien ou un service, qu'elle consente à la collecte, à l'utilisation ou à la communication de renseignements personnels autres que ceux qui sont nécessaires pour fournir le bien ou le service.

Le consentement peut être implicite ou explicite. Le consentement implicite est un consentement qui peut raisonnablement être sous-entendu par l'action ou l'inaction d'une personne. Par exemple, lorsqu'un candidat souhaite passer un examen, l'ACOR-PMTCA supposera que la personne consent à la collecte, à l'utilisation et à la communication de ses renseignements personnels à des fins relatives à l'examen et à toute autre fin dont on aura informé l'individu au moment opportun.

Lorsque cela est raisonnable de le faire et autorisé par la loi, certaines circonstances peuvent justifier la collecte, l'utilisation et la communication des renseignements personnels sans le consentement de la personne concernée (par exemple, pour des raisons d'ordre juridique ou médical ou pour des raisons de sécurité).

4. Collecte des renseignements personnels

L'ACOR-PMTCA ne recueille des renseignements que de façon honnête et licite, et non de manière déraisonnablement intrusive. Conformément aux meilleures pratiques décrites par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, l'ACOR-PMTCA s'abstient de

collecter plus de renseignements personnels que nécessaire pour réaliser les fins déterminées.

Les renseignements personnels recueillis par l'ACOR-PMTCA comprennent les suivants :

- les coordonnées et les renseignements sur l'identité, tels que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel;
- les renseignements sur la formation académique;
- les renseignements relatifs à la surveillance des examens et aux résultats des examens;
- les renseignements provenant d'entrepreneurs, de fournisseurs et d'experts-conseils tiers qui fournissent des services à l'ACOR-PMTCA; et
- des renseignements spécifiques au site Web concernant les demandes et les choix effectués par une personne et d'autres renseignements généraux tels que les adresses IP, les « témoins » et les adresses URL.

Dans la mesure du possible, l'ACOR-PMTCA collecte des renseignements personnels directement auprès d'une personne lors du processus d'inscription, lors du processus d'examen et lors du processus d'appel. Les renseignements peuvent parfois provenir d'autres sources. Par exemple, en ce qui concerne les candidats, il peut s'agir des sources suivantes :

- les organismes de règlementation canadiens de la MTC / A;
- les prestataires de santé, en cas d'appel ou de demande d'aménagement; et
- les administrateurs et les surveillants d'examen.

5. Utilisation des renseignements personnels

L'ACOR-PMTCA n'utilise pas les renseignements personnels recueillis à des fins autres que celles auxquelles ils ont été recueillis, à moins que la personne concernée n'y consente ou que la loi ne l'exige. L'ACOR-PMTCA utilise les renseignement personnels pour lui permettre de gérer, maintenir et développer ses activités et ses opérations, notamment pour :

- établir, entretenir et gérer ses relations avec les personnes afin de pouvoir leur fournir ou se prévaloir des services demandés ou requis;
- fournir des services en lien avec les examens, l'inscription et la communication aux organismes de règlementation de la réussite des examens pancanadiens et des renseignements relatifs à ces examens;
- passer en revue les produits et les services fournis par l'ACOR-PMTCA afin de comprendre les exigences des personnes avec lesquelles l'ACOR-PMTCA interagit;

- répondre aux demandes des personnes; et
- réaliser toute autre fin raisonnable à laquelle la personne consent.

6. Communication

L'ACOR-PMTCA ne communique pas les renseignements personnels recueillis à des fins autres que celles auxquelles ils ont été recueillis, à moins que la personne concernée n'y consente ou que la loi ne l'exige. L'ACOR-PMTCA peut communiquer des renseignements personnels à des entreprises ou des personnes employées ou mandatées par l'ACOR-PMTCA pour exécuter des fonctions en son nom, y compris des services de soutien, l'administration des examens, la surveillance des examens et l'accréditation.

7. Surveillance en ligne

Les candidats qui passent les examens pancanadiens en ligne au moyen d'un service de surveillance à distance conviennent que :

- l'ACOR-PMTCA communiquera les renseignements relatifs à chaque candidat à son fournisseur de services de surveillance, ProctorU, y compris le nom de chaque candidat admissible, son adresse courriel, son numéro d'identification unique, le titre de l'examen auquel le candidat est inscrit ainsi que la nature de tout aménagement accordé pour passer l'examen;
- afin de fournir ses services, ProctorU exigera également les renseignements suivants au sujet de chaque candidat : son nom, son numéro de téléphone, son adresse courriel, son adresse IP, le titre de l'examen auquel le candidat est inscrit et l'identité de l'organisme administrant l'examen (ACOR-PMTCA);
- les renseignements requis par ProctorU pour fournir ses services seront temporairement stockés aux États-Unis, car les bureaux de ProctorU se situent aux États-Unis;
- pendant l'examen, les candidats consentent à ce que les surveillants d'examen surveillent à distance la diffusion vidéo « en direct » capturée par la webcaméra de leur ordinateur. Pendant l'examen, les candidats acceptent de se conformer à toute demande raisonnable faite par les surveillants pour aider à assurer l'intégrité du processus d'examen. Les surveillants peuvent demander aux candidats de montrer plusieurs angles de vue d'eux-mêmes et de l'environnement immédiat dans lequel ils se trouvent. Les candidats peuvent être invités à ajuster leur caméra, leur position assise ou les objets se trouvant dans l'environnement d'examen. Le non-respect des instructions fournies par les surveillants peut entraîner le signalement de la séance d'examen pour une évaluation plus approfondie ou son interruption.

- les diffusions vidéo sont enregistrées et les candidats consentent irrévocablement à l'enregistrement et au stockage de cet enregistrement. Dans le cas où les surveillants détectent, à la seule détermination de ceux-ci, toute tentative de tricherie ou tout autre comportement irrégulier lors de l'examen, des sections de l'examen peuvent être enregistrées et stockées pour évaluation et inscription au dossier par l'ACOR-PMTCA, sans autre avis aux candidats ni sans leur consentement ou approbation. Les candidats confirment qu'ils n'ont pas le droit d'examiner ou d'obtenir une copie d'un tel enregistrement; et
- le surveillant et / ou l'ACOR-PMTCA auront la capacité de recourir à un enregistreur de frappe et à l'intelligence artificielle pour suivre les mouvements oculaires d'un candidat et d'autres conditions dans la pièce. Les candidats consentent à l'utilisation de cette technologie pendant l'examen.

Les candidats qui passent les examens en ligne au moyen de la surveillance à distance sont encouragés à passer en revue et à comprendre les ressources de ProctorU relatives à la confidentialité :

- FAQ sur la conformité et la confidentialité : https://www.proctoru.com/faq
- Politique de confidentialité : https://www.proctoru.com/privacy-policy
- Page relative à la conformité : https://www.proctoru.com/compliance

8. Retrait du consentement

Sauf indication contraire à la section 7 (Surveillance en ligne), une personne peut retirer son consentement en tout temps, sous réserve de restrictions prévues par une loi ou un contrat et d'un préavis raisonnable. À moins que les conséquences du retrait ou de la modification ne soient évidentes, l'ACOR-PMTCA informera la personne des conséquences probables du retrait ou de la modification du consentement.

9. Traitement des données

Si l'ACOR-PMTCA doit traiter des données pour un organisme de règlementation membre, elle ne traitera ces données personnelles que conformément aux instructions fournies par ce membre et s'assurera que des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont en place pour protéger contre le traitement non autorisé ou illégal des données personnelles et contre la perte accidentelle ou la destruction ou l'endommagement des données personnelles.

L'ACOR-PMTCA ne conserve les renseignements personnels qu'aussi longtemps que nécessaire pour la réalisation des fins commerciales ou légales déterminées. Une fois que la période de conservation des renseignements personnels a expiré, l'ACOR-PMTCA détruit

ou dépersonnalise ces renseignements de sorte que ces renseignements ne peuvent pas être liés à une personne identifiable.

10. Protection et signalement de la perte, de l'accès non autorisé ou de la communication

L'ACOR-PMTCA prend des mesures pour se protéger contre la perte, l'utilisation abusive et l'altération des renseignements personnels. L'ACOR-PMTCA a mis en œuvre des mesures administratives, techniques et matérielles raisonnables pour protéger les renseignements personnels.

Dans un délai raisonnable, l'ACOR-PMTCA avisera les autorités compétentes et les personnes de la perte, de l'accès non autorisé ou de la communication de renseignements personnels sous le contrôle de l'ACOR-PMTCA si cette perte, cet accès non autorisé ou cette communication peut raisonnablement être considérée comme présentant un risque réel de préjudice important envers une personne.

11. Accès et correction

Les individus peuvent mettre à jour leurs renseignements personnels en contactant l'ACOR-PMTCA comme indiqué à la section « Coordonnées » ci-dessous. L'ACOR-PMTCA déploiera des efforts raisonnables pour traiter tout changement demandé; à condition, cependant, que les demandes de suppression de renseignements soient conformes aux politiques internes de déclaration et de conservation de l'ACOR-PMTCA et aux obligations légales applicables.

12. Conformité à la loi

La présente politique devrait être lue conjointement avec les lois applicables en matière de confidentialité en vigueur dans les juridictions dans lesquelles l'ACOR-PMTCA mène ses activités.

13. Modification de la politique

L'ACOR-PMTCA peut modifier la présente politique à tout moment. Les modifications prennent effet au moment de leur publication.

14. Coordonnées

Pour toute information au sujet de la présente politique, pour demander l'accès à vos renseignements personnels ou pour soulever des préoccupations concernant le respect de la présente politique, veuillez contacter l'agent responsable de la protection de la vie privée de l'ACOR-PMTCA :

1. Dan Garcia, directeur exécutif, par courriel à : dan@carb-tcmpa.org
2. Par la poste à :

Alliance canadienne des organismes de règlementation des praticiens de la médecine traditionnelle chinoise et des acupuncteurs
a/s du Collège des praticiens en médecine traditionnelle chinoise et des acupuncteurs de la Colombie-Britannique
900 - 200, rue Granville
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 1S4